

Editorial

La pratique médicale au Maroc souffre de la concurrence déloyale du charlatanisme injustement dénommé «médecine traditionnelle».

La traumatologie orthopédie paye, à cause de cette concurrence le plus grand tribut. D'abord du fait du très grand nombre des citoyens marocains qui s'orientent encore vers ces pratiques quand ils ont un problème orthopédique ou traumatologique et ce, que ce soit en campagne ou en ville, loin ou à proximité d'un spécialiste; et ce qui est alarmant c'est que parmi ces patients on trouve des gens de tous les niveaux socio-économiques.

Ensuite du fait du plus grand nombre de complications que génèrent les rebouteux; à ce stade souvent le spécialiste sollicité ne peut que constater les dégâts : pratiquer une amputation sur un membre gangréné ou des fois essayer d'améliorer en partie une fonction qui devait être conservée ad integrum si le traitement rationnel était instauré.

Enfin, cette concurrence est aussi financière; l'orthopédie comporte un large secteur privé, dont les spécialistes ont engagé de grands frais d'abord pour leur formation puis pour l'équipement des structures où il exercent (cabinet, clinique).

Le manque à gagner existe en fait pour toutes les structures privées ou publiques. Les hôpitaux devenus en grande partie payants bénéficieraient les premiers de l'interdiction de ces pratiques illégales.

Comment concevoir que, dans un pays de droit, débattre objectivement de ces pratiques reste un tabou; et que ni les autorités publiques ni les autorités sanitaires n'osent l'aborder et le régler malgré les dégâts qu'elles causent.

La Société Marocaine de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique doit être active à ce niveau, d'abord pour informer la population marocaine puis pour mettre les autorités sanitaires ou ordinales devant leurs responsabilités.

Pr. Abdelkrim LARGAB.